



exaegis apporte sa Garantie Opérationnelle aux Start up du Numérique et E.S.N. pour leurs Clients Finaux.

Paris, le 22 avril 2015 – Désireux d'accélérer le développement des ESN récentes et des Start up du numérique auprès des Grands Comptes et PME, exaegis adapte son offre de sécurisation, devenue aujourd'hui référente auprès des acteurs du financement, à ce type d'acteurs et de marchés. exaegis propose de sécuriser l'offre des start up et des ESN du numérique et des nouveaux acteurs du « aaS » en apportant sa Garantie Opérationnelle aux Clients Finaux, notamment les Grands Comptes. Cette extension permettra aux ESN de taille modeste et aux jeunes pousses d'adresser dans de bien meilleures conditions les fonctions « Achat » de ces grandes entreprises. Les grands clients finaux qui pourront s'appuyer sur les garanties de reprise opérationnelle proposées par exaegis en cas de défaillance du prestataire, devraient, de leur côté, bénéficier davantage d'offres à forte intensité technologiques en minimisant leur exposition au risque de défaillance de leur fournisseur. Conscient de l'enjeu pour ses adhérents, cette offre reçoit le soutien d'Eurocloud et de Syntec Numérique.

Pour découvrir la présentation vidéo de l'offre, [cliquez ici](#) !

« Grâce à cette nouvelle offre, nous affirmons encore davantage notre mission d'apporter la confiance pour le financement et l'investissement du Numérique » affirme Laurent Briziou, le président d'exaegis. En effet, conscient des difficultés éprouvées par les jeunes entreprises innovantes ou les nouveaux opérateurs du « aaS » lorsqu'elles tentent de convaincre des grandes entreprises toujours très vigilantes et lorsqu'il s'agit de confier des applications ou contrats de service pluriannuels à des tiers, exaegis vient de faire évoluer son offre de notation ainsi que les garanties mises en jeu en cas de défaillance du prestataire. « Nous répondons en même temps à deux exigences des grands comptes », poursuit Laurent Briziou. « Ceux-ci souhaitent, d'une part, qualifier leur prestataire et caractériser son profil de risques avant le début de l'exécution du contrat, qu'il soit d'ordre financier ou opérationnel. D'autre part, ils sont tenus à des obligations de continuité de services et souhaitent bénéficier du maintien du service en cas de défaillance de leur prestataire. Exigeant sur les Plans de Reprise d'Activité, ces derniers prévoient rarement ou partiellement la disparition de leurs fournisseurs. De même, si la réversibilité est traitée dans les contrats, elle n'est en aucun cas garantie en cas de disparition du prestataire : grâce à notre offre, dorénavant, elle l'est ! ».

Le dispositif de Garantie Opérationnelle d'exaegis est fondé sur un processus éprouvé qui suit différentes étapes : Notation (qui peut donner

l'attribution du label TRUXT ou StarTRUXT pour les jeunes pousses), Sécurisation des moyens et de la Propriété Intellectuelle, rédaction d'un manuel de back up, ségrégation des données clients et back up activés selon une périodicité définie par le niveau de probabilité de défaillance résultat du suivi du prestataire et de sa notation, transition vers un prestataire de secours préalablement qualifié en cas de défaillance.

Par ailleurs, afin d'anticiper le degré d'actions opérationnelles à prendre en cas de transition, exaegis fournit une surveillance et un monitoring mensuel du prestataire via la collecte régulière de signaux faibles et forts. Agrégées, ces données traduisent un niveau de risque de défaillance et constituent de véritables jalons de la sécurisation. Ils s'étagent du niveau Tracon 3 (pas de risque court-terme identifié) au niveau Tracon 1 (constat de défaillance) qui justifie la mise en jeu des procédures de transition.

Car, et il s'agit bien de la clef de voute de l'offre d'exaegis, celui-ci propose au client final d'assurer le maintien en condition opérationnelle d'une solution de secours qui viendra se substituer à la solution opérée jusqu'alors par le prestataire défaillant. Cette transition opérationnelle, qui permet de maintenir le service, est garantie contractuellement par exaegis.

Notons que les équipes de cette dernière sont en capacité de désimbriquer une production cliente mutualisée (en mode cloud) et de la maintenir opérationnelle jusqu'à la reprise par un nouveau prestataire via l'utilisation d'une suite logiciel et systèmes, propre à exaegis : **ExaeMyProd**.

En complément exaegis a réassuré son offre à hauteur de 15M€ pour garantir au final sa prestation auprès de très grands clients.

Cette méthodologie de sécurisation très complète a naturellement un double impact sur le marché. Elle permet d'une part d'aider les prestataires du Numérique, et en particulier les plus modestes d'entre eux, de proposer en prospection un avantage différenciateur considérable. Dans le même temps, elle permet au client final de qualifier avec précision son prestataire et de se préparer à l'éventualité de sa disparition en anticipant le maintien du service et en ayant une réversibilité de ses contrats toujours active.

Syntec Numérique et Eurocloud, conscients de l'enjeu d'accélération de business que cette offre peut apporter à leurs adhérents soutiennent cette initiative d'exaegis et relaieront cette Garantie Opérationnelle à leurs membres.

A propos d'exaegis : fondée et dirigée par Laurent Briziou, **exaegis** est une société française dotée d'un modèle économique désormais pleinement reconnu par le marché. Elle propose de garantir aux clients finaux, bailleurs et aux loueurs d'applications informatiques la continuité du service déployé par les prestataires techniques et de les prémunir des risques de défaillances liées à une mauvaise exécution des contrats.

Contact presse : Claude Lucas – 06 22 85 09 42 ou 02 47 87 10 19